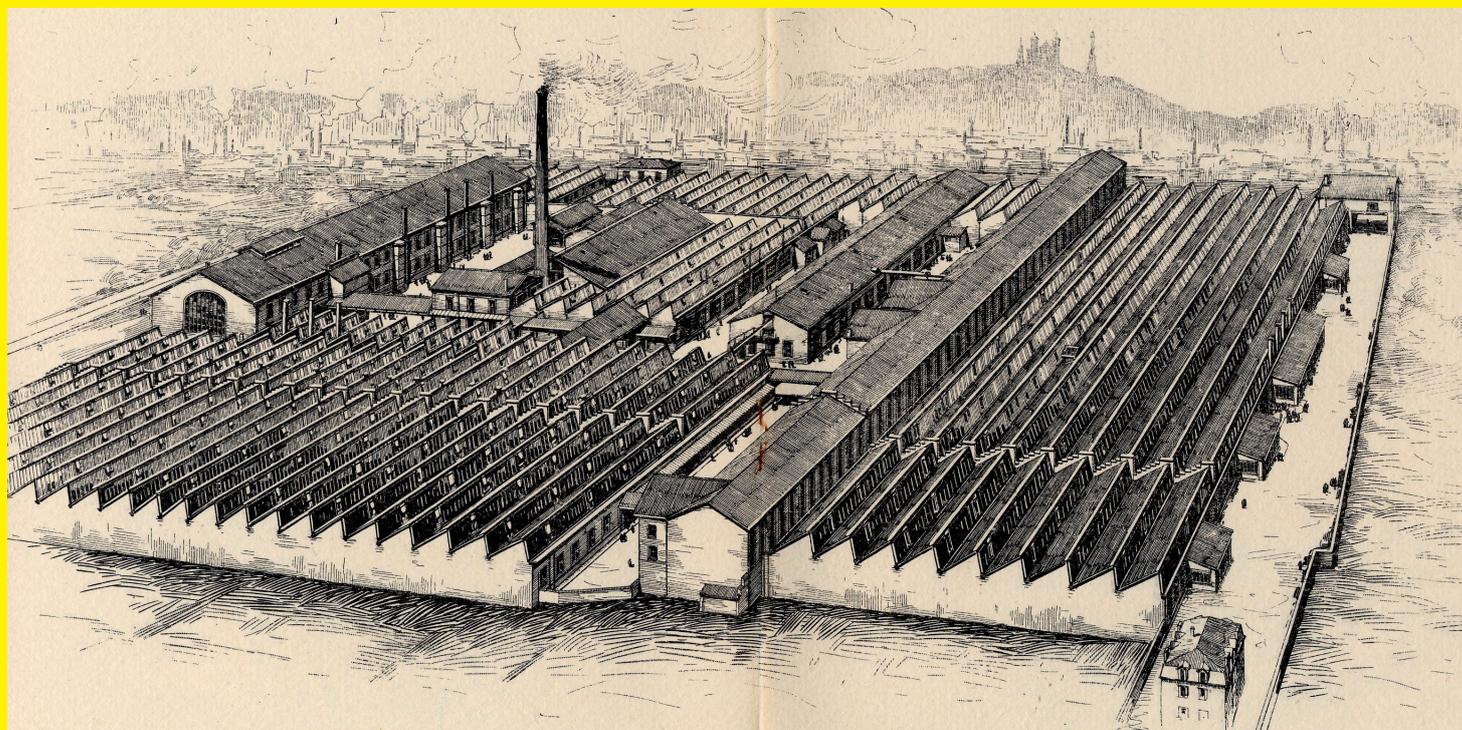


LES FRICHES À L'ŒUVRE # 2  
**LA MÉMOIRE DE  
L'INDUSTRIE TEXTILE**  
**DANS LE PROJET URBAIN**  
ACTES DU COLLOQUE  
DU VENDREDI 19 NOVEMBRE 2010

**LE RIZE**  
mémoires, cultures, échanges



# S O M M A I R E

<b>Discours d'accueil</b> .....	3
<b>Introduction liminaire :</b>	
Où est l'industrie à Lyon ? .....	4
<b>Première table ronde :</b>	
Récits d'expérience et mise en confrontation .....	5
Calais, la dentelle :	
Une mémoire en partage.....	5
Le musée de la Viscose d'échirolles.....	8
Mémoire textile - Fête de la mousseline à Tarare :	
Un appui aux projets urbains.....	10
<b>Séance de débat avec la salle</b> .....	12
<b>Seconde table ronde :</b>	
Mémoires collectives et projets urbains, nouvelles démarches .....	14
Des espaces aux trajectoires complexes :	
Élus locaux et aménageurs en prise avec la question mémorielle et l'île de Nantes .....	14
La cité de la Soie à Décines .....	16
De la « compulsion d'arusement » à la prise en compte des héritages industriels ?	
Le cas d'Angers-Trelaze.....	19
Comment faire vivre « l'esprit des lieux » dans un projet urbain ?	
Exemple d'une démarche en cours au Carré de Soie .....	21
<b>Séance de débat avec la salle</b> .....	24
Conclusion de la journée .....	25

# DISCOURS D'ACCUEIL

**Sonia Bove**, adjointe au maire de Villeurbanne en charge de la vie associative et des associations d'anciens combattants, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les participants. Elle félicite les associations pour leur mobilisation dans la sauvegarde de la mémoire de l'industrie textile. Sonia Bove explique que pour la municipalité qu'elle représente, l'expression « on ne peut pas vivre sans passé » n'est pas une image mais un leitmotiv qui a valu la création du Rize, Centre Mémoires et société. La ville de Villeurbanne s'est engagée dans un travail de mémoire avec à sa tête Xavier de la Selle, directeur du Rize depuis son inauguration en février 2008. Cet équipement municipal se veut « un lieu de paroles, de réflexions et surtout un lieu porteur de projets ». Elle finit son discours inaugural en souhaitant à tous une journée riche en débats et échanges pour que « dans ce secteur de l'Est lyonnais, on n'ait pas à rougir un jour d'avoir laissé tomber la mémoire ouvrière ».

**Xavier de la Selle**, directeur du Rize, remercie Sonia Bove pour son mot d'accueil. Il se déclare satisfait d'accueillir cette manifestation à double titre : sur le fond d'abord, cette séance réunit des acteurs de divers horizons militants pour la sauvegarde de la mémoire industrielle puis sur la forme avec une co-organisation de cette journée d'étude entre une collectivité, la Ville de Villeurbanne et un collectif d'associations, le Cercle de la soie rayonne. Xavier de la Selle rappelle que cette journée s'intègre dans une manifestation de trois jours qui se déroule sur les communes de Vaulx-en-Velin et de Villeurbanne. Xavier de la Selle revient sur le concept de « Friches à l'œuvre » : cette édition 2010 fait suite à un premier opus (mars 2009) qui portait sur les réutilisations architecturales des friches. Cette deuxième édition a vu le jour grâce à la volonté de poursuivre cette réflexion en l'orientant vers le patrimoine immatériel, celui des savoir-faire et de la mémoire sociale, et le patrimoine technique. L'enjeu de cette journée est « de comprendre quels sont les composants (associations militantes, recherches scientifique, créativité) du processus qui fait émerger quelque chose d'inéluctable et d'incontournable ». Xavier de la Selle insiste sur le fait que les actions militantes menées depuis de nombreuses années sur ce territoire de l'Est lyonnais ont maintenant besoin d'être renforcées par des réflexions plus larges portées sur les expériences menées ailleurs. Cette séance doit être l'occasion « d'enrichir le débat, d'affûter des arguments et de trouver la créativité nécessaire pour notre engagement » en faveur de la sauvegarde et de la mise en valeur de la mémoire industrielle textile, qui s'incarne essentiellement pour notre territoire dans le bâtiment de l'usine Tase.

**José Bérenguer**, Président du Cercle de la Soie Rayonne, revient sur la première édition de Friches à l'œuvre. Il annonce que cette manifestation a conduit l'association du Cercle de la soie rayonne à être remarquée au niveau international. L'association a ainsi été conviée début octobre 2010 à Istanbul à l'occasion du 3<sup>e</sup> forum européen du Patrimoine pour représenter les associations militant sur le territoire de l'Est lyonnais.

José Bérenguer revient sur la situation de la friche Tase. Il annonce que le combat pour la sauvegarde de ce « patrimoine exceptionnel, d'une valeur inestimable » avance. L'esprit dans lequel se déroulent les échanges entre associations et collectivités ont permis une première victoire : ils sont dans l'attente de l'arrêté de classement de la façade de l'usine Tase.

# INTRODUCTION LIMINAIRE : OÙ EST L'HISTOIRE INDUSTRIELLE À LYON ?

**Christian Fornari**, Président de l'Association de valorisation du patrimoine scientifique, technique et industriel de Lyon et sa région (Valpasti).

Christian Fornari débute son intervention par une citation populaire : « Si tu ne sais où tu vas, regardes d'où tu viens ! ». Toutes les cultures s'attachent à leur passé, qu'il soit commun (histoire des nations, histoire de l'art) ou individuel (généalogie, histoire des familles). Ce besoin de faire référence au passé est, pour lui, un phénomène humain. Dès lors, Christian Fornari s'interroge : « s'agissant de culture technique et industrielle, comment se fait-il qu'à Lyon, dont la notoriété et la richesse sont dues à ses industries, on ne trouve aucun lieu où l'on raconte l'histoire de ces cultures dans toutes leurs composantes, dans toute leur diversité et des liens qui les unissent les unes aux autres ? » À l'inverse des autres pays industrialisés, il déplore que la France, et Lyon en particulier, enregistre un « retard patent » dans ce domaine. Aucun lieu ne retrace l'originalité de cette industrie lyonnaise qui réside dans la filiation de ces industries. Christian Fornari retrace leur évolution : du privilège accordé en 1536 par François I<sup>er</sup> à Étienne Turquet pour la fabrication de la soie à Lyon a découlé toute la logique de l'industrie lyonnaise encore présente aujourd'hui dans la ville. De l'industrie textile vient celle de la chimie, nécessaire à l'élaboration des colorants et l'évolution des fibres textiles. La mécanisation des métiers à tisser par Joseph-Marie Jacquard va ajouter une dimension industrielle aux fabriques textiles et chimiques. Le savoir-faire lyonnais en mécanique contribuera à l'essor d'autres industries au début du 20<sup>e</sup> siècle comme celle de l'automobile et du poids lourd. Le développement de ces industries fait naître un besoin énergétique qui pousse les syndicats de soyeux lyonnais à investir dans la création de l'usine hydro-électrique de Cusset. Né du mariage de la chimie et de la mécanique, le cinématographe deviendra aussi une industrie à part entière. L'un des premiers élèves de l'École de chimie de Lyon, au nom de Marcel Mérieux, se désintéressera de sa discipline initiale pour se consacrer à la biologie. Il installera son unité de production à Marcy l'Étoile en 1918 pour en faire le groupe au rayonnement international que l'on connaît aujourd'hui.

Pour Christina Fornari : « Voila donc la véritable saga de l'industrie lyonnaise et les liens de filiation ou de cousinage de ses différents secteurs ». Ces savoir-faire de niveau mondial ont valu à Lyon et à la région Rhône-Alpes l'obtention de quinze pôles de compétitivité dont un à vocation mondiale. Le président de l'association Valpasti revient sur son constat initial: « aussi bizarre que cela puisse paraître, aucun lieu à Lyon ne raconte cette histoire extraordinaire que la plupart des lyonnais ignorent et *a fortiori* les visiteurs étrangers ». Pour lui, cette absence soulève un certain nombre de questions : « pourquoi ce déni de Lyon pour son histoire industrielle ? Est-il trop tard pour faire quelque chose ? Que peut-on faire pour remédier à ce manque ? Où et comment le faire ? Avec qui ? »

Il rappelle que toutes ces questions sont les sujets de préoccupations de Valpasti et que le débat qui s'ouvre aujourd'hui est représentatif d'une prise de conscience de ces lacunes.

# PREMIÈRE TABLE-RONDE : RÉCITS D'EXPÉRIENCES ET MISE EN CONFRONTATION

## CALAIS, LA DENTELLE : UNE MÉMOIRE EN PARTAGE

**Gilles Rose**, responsable des services aux publics à la cité internationale de la Dentelle et de la mode de Calais.

### L'INDUSTRIALISATION DE CALAIS

Pour mieux comprendre le projet de cité de la Dentelle, Gilles Rose retrace l'histoire industrielle de Calais. La position de Calais est privilégiée, voire stratégique car proche de l'Angleterre. Les liens avec l'Angleterre furent nombreux : après un long temps d'occupation, les Anglais reviennent dans la région calaisienne pour leur projet industriel.

À la suite d'un fort mouvement de syndicalisation à Nottingham, berceau de l'industrie textile britannique, et pour lutter contre le blocus continental, les industriels anglais se tournent vers la France pour implanter leurs métiers à tisser. Et « c'est à Calais que la greffe prend le mieux ». Autrefois site défensif et militaire, Calais devient donc une ville industrielle importante. Gilles Rose souligne qu'il n'y a pas de tradition artisanale ou manuelle de la dentelle à Calais, la ville ayant directement connu l'industrie mécanique qui se développe au 19<sup>e</sup> siècle. Vers 1840, le système Jacquard lyonnais est adapté sur les métiers anglais de type Leavers. Gilles Rose rappelle que vers 1900, l'industrie locale dentellière employait jusqu'à 40 000 personnes.

### DU PROJET DE MUSÉE DE LA DENTELLE...

Le projet du musée de la Dentelle remonte au 19<sup>e</sup> siècle, lorsque les industriels militaient pour la création d'un musée de type musée d'Art et d'Industrie comme vitrine de leur industrie. Mais les deux guerres mondiales stoppèrent ce projet. Depuis le projet de musée a muté en celui de cité de la Dentelle.

Le premier problème a été de trouver un lieu pour matérialiser le projet. Le choix se porte sur le bâtiment *Boulart* du nom de son constructeur. Typique de l'industrie locale car construit en briques (le sol étant renforcé par du bois car un métier pèse entre 10 et 15 tonnes.), avec une architecture en forme de U et l'utilisation des *bow-windows*, le bâtiment est aussi original par sa destination. Dès sa construction, il n'accueillait pas une seule entreprise mais regroupait plusieurs artisans. Cet usage s'incarne dans l'architecture du bâtiment avec des axes de circulations qui se situent tous à l'extérieur de ses murs.

## **...À LA NAISSANCE DE LA CITÉ INTERNATIONALE DE LA DENTELLE ET DE LA MODE DE CALAIS**

Le projet architectural est lancé en 2004 par l'agence Moatti et Rivière, l'idée conductrice étant la conservation du patrimoine ancien et l'adjonction à l'avant d'un signal fort au niveau de la ville qui fasse un appel et donne le caractère d'ouverture vers la création. Gilles Rose rappelle les quatre objectifs du projet architectural :

- Révéler la thématique de la dentelle mécanique liée à l'activité sociale.
- Devenir un élément d'attractivité et une vitrine de la dentelle : en 2004, environ 2 000 personnes étaient toujours employées dans la filière de la dentelle.
- Préserver l'usine Boulart comme un lieu de connaissance et de mémoire.
- Recoudre et articuler le quartier. Calais ayant beaucoup souffert de constructions et reconstructions très contrastées, il fallait que la cité devînt un point fort dans le quartier Saint-Pierre.

Ce projet initial a été revu face aux contraintes économiques. La réalisation du projet a nécessité un investissement lourd estimé à 22 millions d'euros, avec une part de gros-œuvre importante.

Les initiatives culturelles et pédagogiques ont été lancées avant l'ouverture du bâtiment en 2009 en utilisant la périphérie de l'ancienne usine Boulart. Face à une certaine difficulté de la population à croire en l'aboutissement d'un projet très ancien, il était nécessaire de lancer une série d'actions culturelles et pédagogiques en partenariat avec des artistes locaux pour que « les Calaisiens puissent s'imprégner de la mémoire dentellière ».

Quelques mois avant l'ouverture, l'artiste italienne Maria Dompé a investi l'extérieur de l'usine pour y déployer 65 kilomètres de dentelle. Cette performance, qui travaillait la symbolique de l'eau, a été rendue possible grâce à un travail avec les industriels de la dentelle à Calais.

## **PRÉSENTATION DE LA CITÉ INTERNATIONALE DE LA DENTELLE ET DE LA MODE**

Équipement municipal, labellisé Musée de France, la cité de la Dentelle compte une trentaine de personnes dans son effectif. Sur 2 500 m<sup>2</sup> et évoque au premier niveau la dentelle à la main et l'industrialisation de Calais. Le deuxième étage est consacré aux machines, avec cinq métiers à tisser Leavers, activés par des tullistes. Le musée présente ensuite le processus de fabrication de la dentelle et son utilisation pendant un siècle par et pour la mode. La visite se termine par une interprétation de la thématique de la dentelle par les créateurs contemporains. Une salle d'exposition temporaire à l'architecture innovatrice, et un centre de documentation, abritant un « trésor de 500 000 échantillons de dentelles » viennent compléter l'ensemble. La cité de la Dentelle a aussi mis en place de nombreux partenariats culturels (Conservatoire de musique, réseau e-faith) et économiques (Salon interfilières, Fédération française de la dentelle et broderie).

Récompensée pour ses efforts pour la conservation préventive de ses collections, la cité de la Dentelle de Calais a été choisie par le ministère de la Culture comme site pilote en matière de conservation des métaux.

## LE MUSÉE DE LA VISCOSE D'ÉCHIROLLES

**Michel Silhol**, est président de l'association Mémoire de Viscosiers.

**Élise Turon**, est conservatrice du Musée de Viscose d'Echirolles.

En 1927 est créée la Société nationale de la viscose, renommé en 1959 la Compagnie des textiles artificiels. La CTA compte alors dix-huit usines en France. En 1971, suite à une fusion avec la Rhodiaceta, l'usine est rebaptisée Rhône-Poulenc textile. Il ne subsiste alors que six usines en France dont celle de Vaulx-en-Velin. En 1981, il ne reste que deux usines Celatex (filiale de Rhône-Poulenc textile) à Grenoble et à Givet.

### L'USINE CELATEX, UNE « COUSINE DE LA TASE »

En 1926, le gendre d'Édmond Gillet achète 120 hectares de terrain entre Grenoble et Effilochée. Ici, le potentiel énergétique est important avec l'électricité de l'usine hydro-électrique et le charbon des mines de La Mure. Des hommes de tous les pays viennent participer à la construction de l'usine en espérant après se faire embaucher. Pas moins de quarante nationalités ont travaillé à la Société nationale de la viscose. L'expérience d'Échirolles est très proche de celle de Vaulx-en-Velin. L'usine est aussi de type paternaliste : la direction a fait construire plus de 570 logements répartis en deux cités, une pour la maîtrise à Grenoble et une autre pour les ouvriers à Échirolles.

### LA FERMETURE DE L'USINE ET LA CRÉATION DU MUSÉE

La direction annonce la fermeture de l'usine de Grenoble en octobre 1988. Seule celle de Givet continue jusqu'en 2000. Depuis sa fermeture, plus aucune usine ne produit de la viscose en France. Michel Silhol regrette qu'« à l'inverse de Vaulx-en-Velin, l'usine est totalement rasée à Grenoble ». Cette démolition dure trois ans d'août 1989 à juin 1991. Rhône-Poulenc vend ses terrains à la société Grenoble espaces-Sud qui en fait un parc de PME. Les cités ouvrières ont été rachetées et réhabilitées par l'office des HLM.

Pour Michel Silhol, la naissance du musée est « une histoire de photos ». Quand la fermeture est annoncée, une partie du personnel, dont Michel Silhol, responsable du club photo, se pose la question du devenir du matériel du photo-club du comité d'entreprise. Il propose son projet de « perpétuer le souvenir du travail de la viscose » à la direction de l'usine. C'est l'aspect humain qui est mis en avant dans le projet. Il rappelle que « quand l'usine démarre, 1 000 personnes viennent s'installer à Échirolles » et il veut que son projet parle avant tout de ces personnes. La direction trouve son projet intéressant et le missionne pour « inventorier tout ce qui l'intéresse dans l'usine » en vue de la réalisation de son projet. La direction du site va jusqu'à aider financièrement le montage du projet, en faisant rentrer les frais de création du musée dans le budget consacré à la démolition de l'usine. Il est aussi décidé que le musée de la Viscose serait implanté dans un local au milieu des terrains sportifs de l'usine.

## **LE MUSÉE ASSOCIATIF (1992-1999)**

Le musée de la Viscose est inauguré en 1992. Michel Silhol reconnaît qu'« autant il était facile d'installer les machines dans le musée, autant on n'avait aucune connaissance en matière de muséographie ». Jean Guibal, alors directeur du musée dauphinois de Grenoble, lui propose son aide pour l'agencement du site. Il lui délègue aussi un conservateur de musée pendant un an.

Michel Silhol crée alors l'association « Mémoire de viscosiers ». Dès le départ, l'idée est d'éditer une revue sous forme d'album photos. Avec un journaliste de l'usine RP du Pont-de-Claix, passionné de textile, ils réalisent une vingtaine d'interviews en faisant réagir les personnes sur des photos. Avec un système d'adhésion gratuite à l'association pour l'achat de la revue, ils réussissent à obtenir 500 adhérents. Aujourd'hui encore, l'association compte 300 adhérents. Le musée sera géré par l'association jusqu'en 1999. À cette date, la mairie d'Échirolles mandate une professionnelle pour gérer le musée : Élise Turon.

Élise Turon rappelle que même si le musée a été municipalisé en 1999 une co-gestion du site, entre municipalité et association, a été assurée. Pour la conservatrice du musée « l'usine étant rasée, les seuls patrimoines à valoriser sont les collections et le patrimoine humain, d'où l'importance de travailler conjointement avec l'association de Michel Silhol ». Élise Turon explique que la collecte s'est faite dans l'urgence mais que le musée détient plus de 800 objets, environ 8 000 photographies, 1 200 documents graphiques et plus de 200 films, souvent issus du comité d'entreprise.

Le conseil général de l'Isère a lancé la numérisation des collections.

À la reprise du musée, le principal souci de l'équipe est d'élargir le public en touchant les plus jeunes. Une des premières actions pédagogiques est d'éditer un petit guide réalisé par et pour des enfants. Le vocabulaire utilisé est souvent technique, et pour Élise Turon, l'accent devait être mis pour rendre intelligible ce patrimoine au jeune public. En ce qui concerne les animations, le musée de la Viscose propose des conférences, dont certaines en collaboration avec le musée des Tissus de Lyon, des visites guidées par un membre de l'association, des ateliers de peinture, d'écriture, de couture, et un défilé de mode a été conduit par une styliste locale. De nombreuses expositions temporaires « souvent photographiques pour valoriser la collection » ont été proposées sur des thèmes propres comme « l'usine dans la guerre », « la grève de 36 » ou « mémoire textile » de Willy Ronis.

## **LE PROJET DE MUSÉE DE LA MÉMOIRE OUVRIÈRE**

En 2005, le musée a été « départementalisé » avec l'idée sous-jacente d'en faire un musée dédié plus largement à la mémoire ouvrière. Le thème des expositions s'est donc élargi avec notamment « De l'atelier à l'usine : l'Isère au travail » qui proposait une photographie de la vie ouvrière sur un siècle. Selon les explications de la conservatrice, le projet de musée de mémoire ouvrière « est au point mort ». L'absence de traces matérielles, comme l'usine, est un frein au développement de ce projet. Pourtant, les chiffres de fréquentation sont satisfaisants : le nombre de visiteurs est passé de 2 000 en 2000 à 7 000 aujourd'hui. La conservatrice du musée relativise cette mauvaise nouvelle en soulignant que « la dynamique de ce projet a amené plus d'argent, celui-ci ayant permis des publications pour accompagner les expositions ».

## MÉMOIRE TEXTILE – FÊTE DE LA MOUSSELINE À TARARE : UN APPUI AUX PROJETS URBAINS

**Thomas Chadœuf-Hœebeke**, maire de Tarare s'exprime avec son adjointe à la culture, **Isabelle Raffin**, sur la mémoire textile de Tarare comme appui aux projets urbains.

Isabelle Raffin intervient sur « le parcours mémoire textile » mis en place pendant les fêtes de la mousseline 2010, qui proposait des regards d'artistes sur le monde ouvrier à travers des installations fixes et des spectacles vivants. Les fêtes de la mousseline, organisées en hommage à Georges-Antoine Simonet, père de la mousseline tararienne, sont l'occasion de mettre en avant et d'expliquer le passé textile de Tarare, souvent méconnu par les participants à la manifestation et les Tarariens eux-mêmes. Ce parcours, résultat d'un travail d'une année, a été mené en collaboration avec le photographe Francis Mainard. Il a proposé une exposition « Regard sur le monde ouvrier textile » à l'ancien atelier de tissage de l'usine David et Maigret reconverti en jardin public. « La démarche fut empirique » reconnaît Isabelle Raffin, « on a réussi obtenir un listing de personnes ayant travaillé dans des usines textiles, et à partir de là, on a sélectionné 35 personnes ». Ces personnes ont été interviewées oralement et « on les a laissé parler librement des conditions ouvrières, de leur métier, de la vie à Tarare » explique Isabelle Raffin. L'exposition mettait en avant ces trente cinq portraits d'ouvriers dans un jardin public, lieu dédié à la flânerie et la contemplation. Très vite, les organisateurs se sont posés la question de ce qu'est la mémoire. Pour eux, il était aussi nécessaire de réaliser une captation de la mémoire sonore des bruits des métiers à tisser. Dans le sous-sol de l'usine David et Maigret, a donc été organisé une « mise en son » avec des musiciens de ces bruits directement liés à la production textile. Une seconde partie du projet était donc plus axée sur la création contemporaine, « à l'appel à l'artiste pour magnifier ce patrimoine ». La Ville a donc collaboré avec des musiciens et des danseurs, qui ont travaillé à partir de la collecte des trente cinq témoignages d'ouvrier. Les artistes ont investi une entreprise textile toujours en activité (Peggie Buchey) pour y offrir un spectacle artistique autour de l'homme et la machine avec une mise en lumière du site et un important travail scénographique. Forte de ce succès, l'entreprise-hôte souhaite reconduire cette initiative.

Isabelle Raffin conclut son intervention en soulignant que cette manifestation a eu un très bon retour de la population tararienne : « nous avons la volonté de faire participer les citoyens car être citoyen n'est pas seulement habiter une ville mais c'est une personne qui s'investit dans la vie de sa ville ».

Thomas Chadœuf-Hœebeke, maire de Tarare évoque la réhabilitation d'une ancienne usine de teinturerie de Tarare aujourd'hui dénommé friche des « teintureries de la Turdine ». L'usine est par elle-même de dimensions impressionnantes (6500 m<sup>2</sup> de surface développée) mais sa position stratégique en entrée de ville et la qualité architecturale du bâtiment (en pierres locales) ont fait de ce site un des symboles du renouveau urbain de Tarare. Le projet initial destinait ce bâtiment à accueillir un théâtre mais compte tenu des finances de la Ville, la municipalité a opté pour conserver la destination économique du bâtiment. L'équipe municipale souhaite ainsi renouer avec le passé industriel de la ville.



Friche de la Turdine © Ville Tarare



Friche de la Turdine © Ville Tarare

## LE PATRIMOINE AU SERVICE DE L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE

Le Maire décide de bâtir sa stratégie de reconquête industrielle sur ce secteur. Il convainc le Ninkasi, brasseur lyonnais, de s'installer dans la friche des anciennes teintureries de la Turdine. Grâce à la qualité des eaux de la Turdine, le brasseur pourra développer une nouvelle gamme de bières ; quant au maire de Tarare, il a le projet de créer une distillerie de whisky et de vodka. Le dossier du Ninkasi est le premier labellisé par le Pôle d'excellence rurale (PER) dans le cadre de l'appel à projets lancé par le gouvernement pour l'année 2010. Basé sur les principes de l'écologie industrielle, ce PER concerne la requalification et la réhabilitation de la friche, la valorisation des ressources naturelles et le développement de nouvelles filières. Ce projet a donné naissance à des synergies entre ces deux acteurs. Pour développer ses murs végétaux et bientôt son concept de maraîchage vertical, Canevaflor, aussi installé dans cette friche, a besoin de compost. Or, le Ninkasi produit des déchets. Un troisième partenaire, lui aussi labellisé par le PER, viendra grossir les rangs de ce pôle. Il s'agit de la laiterie Valcrest qui va construire une unité de méthanisation, alimentée par le petit lait et une partie des déchets du Ninkasi. Ce méthaniseur a pour but de réduire la consommation énergétique de Valcrest. En parallèle, la communauté de communes du Pays de Tarare lance un projet de plateforme de co-compostage qui récupérera les déchets communaux et le surplus du méthaniseur pour les livrer aux agriculteurs du territoire. De plus, la friche accueillera aussi les antennes locales de la CCI et du Progrès.

Ce projet est la première pierre d'un projet plus ambitieux d'éco-quartier, développé en cœur de ville. Le maire donne rendez-vous dans un an pour rendre compte du renouveau de la ville de Tarare.

# SÉANCE DE DÉBAT AVEC LA SALLE

## CITÉ INTERNATIONALE DE LA DENTELLE ET DE LA MODE DE CALAIS

Question d'un participant : « À qui appartient le bâtiment, quel est son statut juridique et son coût de fonctionnement, quelles subventions perçoit-elle ? »

François Duchêne demande à l'ensemble des intervenants quel a été le rapport au politique dans chacun des projets. Il demande à Gilles Rose, en particulier, quelles ont été les acceptations politiques lors des élections municipales et si la cité de la Dentelle a constitué un enjeu pendant ces élections

Gilles Rose répond qu'« à son origine, le bâtiment appartenait à plusieurs industriels. La commune l'a acquis auprès de ses différents propriétaires. C'est donc une structure municipale qui emploie environ 35 personnes. Le budget est assez conséquent, mais je ne pourrais pas vous le fournir précisément.

Pour nous, le rapport au politique a été délicat car le projet a duré très longtemps. Chacune des municipalités s'est rendu compte de l'enjeu mémoriel, patrimonial mais aussi territorial et économique de ce projet. Ainsi, le projet de cité de la Dentelle n'a pas été au cœur d'un débat électoral des élections municipales. »

## MUSÉE DE LA VISCOSE

François Duchêne demande pourquoi le projet de musée de la vie ouvrière est avorté et quels sont les dessous politiques cette affaire ?

C'est Élise Turon qui répond aux questions sur la situation du musée de la Viscose : « On arrive au bout de quelque chose. Au début, on avait tous les soutiens, donc le projet était une évidence. Quand le projet a été départementalisé, je pense que le projet était toujours d'actualité. Aussi, de 2005 à aujourd'hui on a changé d'époque, l'effort du conseil général de l'Isère est mis sur les archives. Le problème est lié au site : il n'y a plus rien, on est au bord d'une rocade, à proximité d'un échangeur : donc pas de visibilité. »

## VILLE DE TARARE

Jean-Pierre Houssel, professeur de géographie à l'université Lyon II, demande si la valorisation du moulinage de Jean-Baptiste Martin, inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, était aussi un projet de la municipalité de Tarare.

Michèle Léonet de l'association « Usine sans fin » reproche aux intervenants de Tarare de ne pas avoir cité d'autres industries, pourtant connues, de cette ville.

Amélie Nicolas demande le nombre d'emplois qui vont être créés dans la réalisation du projet.

François Duchêne souhaite connaître l'accueil du projet de réhabilitation des friches de la Turdine par la population de Tarare.

Réponse de Thomas Chadœuf-Hœbeke : « À Tarare, il y a eu TaraFlex (BAT / Gerflor), une des filiales de la teinturerie de la Turbine. Meta est un autre industriel, spécialisé dans la construction de bateaux en aluminium épais. Mais Tarare est aussi la capitale du nem et du samossa, la ville abritant la plus grande usine de nems et de samossas de France ». Le maire revient sur le projet de la réhabilitation de la friche des teintureries de la Turbine. Il annonce que le 8 janvier aura lieu la pose de la première pierre qui annoncera 18 mois de travaux. « Cette volonté s'inscrit dans un grand projet en entrée de ville pour mettre en valeur les eaux de la Turbine. Un plan de circulation en modes doux rattachera les bâtiments d'entrée entre eux. Nous proposerons un parcours au fil de l'eau. Le problème des friches à Tarare est qu'elles appartiennent à des personnes qui n'ont pas besoin de vendre, qui thésaurisent. Il faut les convaincre de céder leurs propriétés. Pour le moulinage JB Martin, c'est un des rares phalanstères de la région donc nous avons aussi comme projet de le mettre en avant. C'est le travail du Plu que de repérer les bâtiments dignes d'être patrimonialisés ».

Le maire se dit favorable au recyclage urbain : « il ne faut pas détruire pour reconstruire. Le chiffrage du projet de réhabilitation des friches de la Turbine est compliqué mais on essaye d'avoir des entreprises à forte valeur ajoutée. Au niveau de l'acte fondateur c'est un choix politique sur ce qu'on veut montrer. Le centre culturel aurait coûté 700 000 euros de frais de fonctionnement, ce qui est trop cher. La question est comment conserver une image tout en donnant des perspectives ? En France, nous sommes dans une tradition d'élus-bâisseurs, on est souvent tenté de construire plus que de rénover ou réhabiliter. »

# SECONDE TABLE-RONDE : MÉMOIRES COLLECTIVES ET PROJETS URBAINS : NOUVELLES DÉMARCHES

## DES ESPACES AUX TRAJECTOIRES COMPLEXES : ÉLUS LOCAUX ET AMÉNAGEURS EN PRISE AVEC LA QUESTION MÉMORIELLE SUR L'ÎLE DE NANTES

**Amélie Nicolas**, docteur en sociologie, enseigne à l'université de Nantes et à l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes. Sa communication est tirée de sa thèse intitulée *Usages sociaux de la mémoire et projet d'aménagement urbain. Les héritages industriels et portuaires à l'épreuve du projet de l'île de Nantes*.

### L'« ÎLE DE NANTES » : UN TERRITOIRE FAÇONNÉ PAR L'INDUSTRIE

L'île de Nantes correspond à un territoire fortement marqué par l'industrialisation du 19<sup>e</sup> siècle. Les remblaiements successifs des industries locales d'agro-alimentaire, d'engrais et autres produits chimiques et surtout les activités liées à l'industrie portuaire, principalement les ateliers et chantiers de la Loire et les ateliers et chantiers de Bretagne, ont reliés entre eux des chapelets d'îles sur la Loire pour n'en former plus qu'une : l'île de Nantes. Au tournant des années 1960-1970, l'ensemble de ces filières intégrées se retrouvent en crise. Pour beaucoup, la fermeture des chantiers de la Navale en 1987 est un drame social qui rythmera la vie locale pendant plus d'une vingtaine d'années. Après avoir posé un moratoire sur l'ensemble des projets de reconstruction ou de transformation, le maire de Nantes, Jean-Marc Ayrault, met en place dans les années 2000 un projet urbain d'ampleur sur l'ensemble du territoire de l'île de Nantes. Le projet de l'île de Nantes est situé sur un territoire stratégique en bordure de cœur de ville et au cœur de la Loire. Amélie Nicolas nous propose « de regarder, à partir de certains espaces situés au cœur du projet "île de Nantes", comment s'est glissé la question de la mémoire dans l'aménagement urbain. »

### DE LA MÉMOIRE OUVRIÈRE PORTUAIRE À UN HOMMAGE À TOUS LES OUVRIERS NANTAIS, DU TRAVAIL DE REMÉMORATION À CELUI DE COMMÉMORATION

La fermeture des chantiers Dubigeon en 1987 a conduit certains représentants du comité d'entreprise à s'engager dans la préservation de la mémoire des chantiers navals en créant l'Association d'histoire de la construction navale de Nantes. Amélie Nicolas reprend ici Paul Ricœur pour qualifier ce travail « d'action contre quelque chose d'insupportable », caractéristique d'un temps

de deuil, qui pousse cette association à lutter contre les démolitions. Le site des anciens chantiers navals est ainsi investi par un groupe porteur de mémoire. Progressivement, les propositions associatives sur le devenir du site vont prendre la forme d'une véritable revendication patrimoniale. Cet espace, d'abord destiné à la remémoration devient peu à peu un lieu de commémoration, avec au passage une certaine institutionnalisation de la mémoire. Amélie Nicolas rappelle que cette dernière correspond à ce que Michel Rautenberg a nommé la « rupture patrimoniale ». Elle survient au cœur du groupe de mémoire initial, avec la prise en charge des revendications associatives par des personnalités ouvrières, et dans la nécessité de faire alliance avec des notabilités issues des milieux intellectuels locaux pour formaliser un discours patrimonial. « C'est ainsi que le travail conjoint de la mémoire et de l'histoire se met en place dans le processus de production de sens ». Amélie Nicolas reprend les mots de Rautenberg : « cette mémoire historique, cette connaissance commune de l'histoire locale n'est pas uniquement l'apanage d'un groupe clos. » Un adhérent à l'association rapporte ainsi à Amélie Nicolas que « l'histoire de la Navale, c'est l'histoire de tous les Nantais, c'est l'histoire de Nantes depuis 2000 ans ». Dans ce processus de patrimonialisation, l'espace des chantiers navals change de statut.

## **L'ACTION PUBLIQUE ENTRE AMÉNAGEMENT URBAIN ET MÉNAGEMENT DES TÉMOINS**

Au fil du temps, le discours des pouvoirs publics a évolué pour défendre de plus en plus une ligne politique en matière de patrimoine industriel et portuaire. Le discours d'un « urbanisme à la nantaise », audacieux et soucieux d'« être résolument orienté vers l'expansion de la métropole mais également respectueux de son histoire locale et de la mémoire urbaine » commence à se diffuser.

La ville de Nantes peut en effet se targuer d'afficher quelques réhabilitations devenues exemplaires. En 1983, les 2 500 m<sup>2</sup> de la Manufacture des tabacs ont été reconvertis en logements HLM, une partie accueillant aussi des services publics (auberge de jeunesse, crèche). En revanche, l'ancienne usine Lu a été réhabilitée durant les années 1990 en un équipement culturel, « le Lieu Unique ». Ce parti-pris urbanistique de « faire avec l'existant » est clairement mis en scène sur le site des anciens chantiers navals. On doit cet « urbanisme révélé » (Devisme, 2006) à la maîtrise d'œuvre portée par l'équipe Chemetoff-Berthomieu. La démarche de Chemetoff est bien une lecture de l'histoire à travers le paysage. Le site des anciens chantiers navals se trouve donc au centre des préoccupations de conservation du patrimoine. Reconsidérée au sein du projet urbain, la fonction commémorative de l'espace se double d'une fonction narrative, celle de raconter la ville. Devenus « les chantiers de l'île », il est aujourd'hui proposé sur ce site une offre culturelle, touristique et ludique au moyen d'équipements résolument contemporains (à l'image d'un éléphant mécanique qui propose des visites) et d'autres éléments patrimonialisés (grues Titan). Les espaces patrimonialisés doivent ici favoriser l'imaginaire urbain. Ces espaces demeurent bien des témoins du passé mais l'intervention des artistes, des architectes et d'autres « conteurs d'espaces » permet de rajouter de la fiction dans la trame historique du territoire. Une des premières conclusions de l'intervention est qu'il y eu, dans le cas de « l'île de Nantes » une véritable captation de la revendication patrimoniale, les pouvoirs publics se situant en amont de cette revendication.

## LES DESTINATAIRES DE CE NÉO-PATRIMOINE

« Aucun Nantais n'aurait donné comme nom à cette île, celui d'île de Nantes. Pour lui, elle ne pourrait pas être ailleurs qu'à Nantes. Île de Nantes, c'est pour quelqu'un qui voit les choses soit de l'extérieur, soit à destination de l'extérieur » fait remarqué André Péron, ancien président du Collectif des associations de défense du patrimoine industriel et portuaire, à Amélie Nicolas.

Ces nouveaux espaces patrimonialisés s'adressent donc aux « nouveaux Nantais », qui pourront expérimenter un style de vie dans des lieux « revitalisés » par le projet urbain. On appelle ainsi le consommateur des lieux à faire preuve d'une sensibilité historique.

Ce déplacement de l'action patrimoniale et les changements de sens qui sont conférés aux espaces instituent très souvent des dispositifs de dépossession. Amélie Nicolas conclut son intervention : « derrière l'invocation à la mémoire des lieux dans ces projets patrimoniaux contemporains, se dessine souvent une esthétique industrielle qui s'appuie sur l'idéalisation de la figure de l'ouvrier. On invoque la mémoire ouvrière tandis que l'on emprunte la référence au populaire. En résulte une patrimonialisation qui ne répond plus seulement à la seule reconnaissance de groupes sociaux engagés dans des demandes de justice mémorielle. De la nostalgie sans mémoire finit par être produite alors qu'en contrepoint, des mémoires deviennent orphelines de patrimoine (Zanetti, 2008). L'espace est ainsi dépossédé de ses témoins authentiques, alors qu'il garde encore le scénario de leur passage ».

## LA CITÉ DE LA SOIE À DÉCINES

Pour traiter de ce bout de territoire de l'Est de l'agglomération lyonnaise, l'intervention se fait à deux voix, l'une militante, l'autre professionnelle.

**Jean Abela** habite la cité de la Soie et a travaillé dans le centre de recherche de Rhône-Poulenc, dans lequel il était responsable syndical. Aussi, Jean Abela préside l'association « Vivre la Soie-Montaberlet » membre du Cercle de la soie rayonne.

**François Duchêne** est chercheur et enseigne à l'École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE) à Vaulx-en-Velin. Il a dirigé un ouvrage *Cités ouvrières en devenir*. Ethnographies d'anciennes enclaves industrielles, paru en 2010. Il est constitué d'enquêtes réalisées auprès d'habitants de cités de la région Rhône-Alpes, dont celles de Tase à Vaulx-en-Velin et de la Soie à Décines. Son intervention porte sur les résultats d'une enquête menée en 2004 dans la cité de la Soie.

François Duchêne revient d'abord sur l'histoire de la cité de la Soie. Construite dans les années 1920, elle comporte 50 maisons d'environ 80 logements et deux immeubles collectifs, avec une école et une église. Elle constitue « le seul vestige d'un ensemble de 750 logements construits par la Société lyonnaise de soie artificielle » (SLSA), implantée en 1923 à Décines. En 1959, le site a été repris par Progil, devenu par la suite Rhône-Poulenc, pour y transférer son site de recherche de Vaise. Dans l'opération, Rhône-Poulenc a aussi récupéré la cité elle-même, qu'il a vendue à ses habitants au début des années 1980.

L'enquête conduite dans la cité de la Soie a été menée auprès de 54 personnes, dont un peu moins de la moitié avait un lien direct ou indirect avec l'usine Rhône-Poulenc. Pour François Duchêne, une thématique récurrente apparaissait dans cette enquête : il s'agit des (petits) conflits de voisinage, et le processus de gentrification que ces conflits recouvrent. Ces querelles, plus que de simples querelles de voisinage, révélaient un « apprentissage » particulier de la propriété dans cette cité.

## **HABITER LA CITÉ DE LA SOIE : OPPOSITION ENTRE « ANCIENS » ET « NOUVEAUX » HABITANTS**

Les habitants de la cité distinguent fréquemment les « anciens » des « nouveaux » habitants, et il semble difficile à ces deux catégories de tisser des liens avec l'autre. La différenciation entre « anciens » et « nouveaux » habitants semble se situer au niveau de l'expérience du travail dans l'usine. Les « anciens » se sentent dépositaires de l'histoire ouvrière de la cité. La rupture entre anciens et nouveaux apparaît, selon François Duchêne, au moment de la vente des maisons par Rhône-Poulenc. De plus, traditionnellement, lorsqu'un ménage accède à la propriété, celui-ci se projette dans l'avenir, se place dans une dynamique d'ascension sociale et surtout prépare son accès à la propriété en épargnant. Or, dans le cas des « anciens », ils sont plus devenus propriétaire « de fait », la vente ayant été décidée par Rhône-Poulenc plus que par les acheteurs. Pour cette catégorie des « anciens », l'accession à la propriété s'est donc faite « sans tous ces mécanismes d'anticipation », contrairement aux « nouveaux » habitants de la cité. Pour François Duchêne « c'est probablement là, dans ce décalage d'anticipation, qu'il faut chercher une grande partie des causes des conflits de voisinage que l'on observait dans la cité en 2004 ». Les « nouveaux » ont importé dans le quartier de nouvelles normes d'investir dans son logement, d'habiter sa maison. Cette conception apparaît clairement dans de nouvelles pratiques comme la définition exacte du terrain de la maison ou le recours à un règlement écrit de la copropriété.

## **UNE PRISE DE CONSCIENCE PROGRESSIVE DE L'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ**

La vente de la cité a fait apparaître une nouvelle conception de la propriété. Les entretiens ont permis de déceler plusieurs points : d'abord, beaucoup de travaux lourds ont été effectués par les propriétaires, les « nouveaux » d'abord puis les « anciens » *a posteriori* et en comparaison avec les investissements des « nouveaux ». Ces travaux tendent à différencier les maisons les unes des autres par des façades repeintes ou le rajout d'un garage. François Duchêne souligne que « la différenciation comme les préoccupations communes d'adaptation de ces maisons à un nouveau niveau de vie, tendent à éloigner la cité de ce qu'elle était originalement : une cité ouvrière ». Toutefois, il remarque aussi que ces travaux ont été réalisés en grande partie en auto-construction, ce qui induit des durées de chantiers généralement longues et entraînent des conflits de voisinage. Aussi, l'investissement dans l'espace privé provoque un repli progressif sur l'espace familial et donc la maison au détriment des espaces publics, plus fréquentés au temps de l'usine. Cette remarque émane des « anciens » bien qu'ils participent eux-mêmes à ce mouvement de repli. Pour François Duchêne, la vente de la cité et l'arrivée de nouveaux habitants ont augmenté les conflits de voisinage du fait de la confrontation entre deux modèles d'habiter. Sur le territoire de la cité de la Soie, les « nouveaux » ont été en grande partie les vecteurs d'un « apprentissage »

de la propriété pour les « anciens ». François Duchêne conclut « si en 2004, on parlait autant de la transmission d'une mémoire collective dans cette cité, c'est parce qu'on était à la fin d'un cycle dans son histoire. Du fait des prix pratiqués pour la revente des maisons, les enfants des anciens habitants, dont beaucoup ont effectué une ascension sociale plutôt modeste, n'ont pas, pour la plupart, les moyens de racheter la maison de leurs parents, ni les parts revenant à leurs frères et sœurs en cas de décès. Ils sont de fait, de plus en plus mis à l'écart du marché immobilier. Marché qui s'est aussi transformé du fait de l'arrivée du tramway, de la disparition de l'usine, ou de la mise en valeur progressive des berges du canal. Du coup, revendiquer l'existence d'une mémoire collective ouvrière de cette cité, qui était une revendication assez claire des « anciens », c'était peut-être aussi, en 2004, revendiquer que des ouvriers ou des fils ou filles d'ouvriers puissent encore y habiter. »

Jean Abela commence son intervention par la genèse de l'association « Vivre la Soie-Montaberlet » qu'il préside. L'association est née en 1987 alors que les pouvoirs publics prévoient la construction du nouveau quartier de Montaberlet, à proximité immédiate de celui de la Soie.

L'objectif principal de l'association est de créer une entité commune entre les habitants du nouveau quartier et ceux de l'ancien quartier de la Soie. Au niveau des collectivités, cette unification se fait par la création d'un centre social commun. Jean Abela reconnaît que l'association s'est trouvée être « l'interlocuteur privilégié de la commune dans son projet urbain ». Elle devait effectuer un travail d'information et d'animation sur place. Très vite, l'association s'est posée la question de la mémoire du quartier de la Soie-Montaberlet. Une demi-douzaine de membres de l'association décident vouloir faire un film sur la vie de quartier. Ils réussissent à obtenir le soutien financier de la commune et de la Région. Fruit d'un an de travail, le film *Images sur soie* veut transmettre la mémoire locale d'abord aux habitants actuels de la Soie-Montaberlet mais aussi aux générations futures du quartier. Il propose des rencontres avec les habitants du quartier des plus anciens aux jeunes de l'école primaire. La projection a eu lieu le 12 décembre 2004 au Toboggan devant plus de 500 personnes. Pour Jean Abela, cette affluence montre « une vraie attente dans le quartier en matière de mémoire ». Le film a été accompagné d'une exposition photographique.

Après avoir diffusé un extrait du film *Images sur soie*, Jean Abela conclut sur le devenir du site depuis 2004. Le Centre de recherche de Rhône-Poulenc a fermé ses portes en 2005-2006. Depuis, Sanofi, qui était propriétaire du terrain, a favorisé le projet « santé », qui prévoit la création d'un pôle hospitalier, regroupant la Clinique du Grand large (à Décines), l'hôpital Trarieux (Lyon 8<sup>e</sup>), La Faugeraie (dans les Monts d'Or) et verrait la création d'un pôle dédié à la petite enfance et aux personnes âgées. La Mutualité française occupera les 10 hectares de l'ancien site. Ce projet devrait amener une nouvelle dynamique dans le quartier car il drainerait 800 personnes, et un arrêt de tramway est prévu. L'association « Vivre à la Soie- Montaberlet » a milité pour conserver les pavillons de garde de l'ancienne usine et le château d'eau. Le château d'eau a été détruit, mais l'association s'est vue assurer le maintien des deux bâtiments d'entrée. Un dossier a été déposé à la DRAC et La Mutualité a affirmé sa volonté « de ne pas perdre le fil de l'histoire du site et du quartier ». Les restitutions vont donc prendre différentes formes pour être accessibles aux malades. Pour Jean Abela, « la balle est dans notre camp, il est intéressant de faire vivre notre projet dans un nouveau contexte ».

François Duchêne vient conclure cette intervention en faisant remarquer que ce projet de pôle hospitalier « symbolise bien l'histoire du quartier, où les friches n'ont jamais été présentes dans la durée, et qu'il y a bien, aujourd'hui encore, continuum sur ce territoire ».

## DE LA « COMPULSION D'ARASEMENT » À LA PRISE EN COMPTE DES HÉRITAGES INDUSTRIELS ? LE CAS D'ANGERS- TRELAZE

Vincent Veschambre est professeur de sciences sociales à l'École nationale d'architecture de Lyon et auteur de *Traces et Mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*.

Avant de débiter, il remarque que son propos intervient en miroir des réflexions d'Amélie Nicolas sur Nantes. Comme l'analyse de ce territoire de l'Ouest de la France le contraint, Vincent Veschambre évoque surtout les disparitions et des démolitions du patrimoine industriel, en faisant remarquer que « ce qui disparaît est tout aussi instructif que ce qui est conservé ».

Le patrimoine industriel et la mémoire ouvrière posent de manière exacerbée la question de la transmission car c'est le domaine où cette transmission est la plus délicate à opérer. Il fait remarquer qu'à l'inverse : « on ne parle pas de mémoire aristocratique ou bourgeoise car la transmission se fait de manière naturelle, elle va de soi. Cette histoire est connue par tous ». Or, la mémoire ouvrière a besoin de matérialité, de support matériel, de traces pour se transmettre (Maurice Halbwachs), au point que ces traces conditionnent même cette transmission. Reprenant Anne-François Garçon (*L'ouvrier ne fait pas patrimoine*), Vincent Veschambre explique que les mémoires ouvrières s'inscrivent plus difficilement dans l'espace et dans la matérialité de l'héritage architectural que la mémoire de la bourgeoisie urbaine. Vincent Veschambre parle d'« ambivalence » pour la mémoire ouvrière car nous sommes dans des lieux où le travail était dur et on peut ne pas avoir envie de garder une usine synonyme de travail difficile et de perte d'emploi. Le cas d'Angers est un cas extrême, et par là pédagogique, car il y a ici une récurrence des effacements et des démolitions du patrimoine industriel.

### L'EFFACEMENT DE L' « EMPIRE BESSONNEAU »...

Bessonneau était l'entreprise textile dominante dans la ville. Vincent Veschambre fait remarquer l'importance de l'industrie (textile et ardoiserie) dans l'histoire d'Angers, bien que cette ville Angers n'ait pas développé de culture industrielle. La Société anonyme des filatures, corderies et tissage d'Angers, dite entreprise Bessonneau, du nom de son fondateur, est créée en 1901. Bessonneau compte environ 9 500 ouvriers, en majorité des femmes, et s'étend sur 60 hectares. Entre les deux guerres, le tiers de la population d'Angers vit directement ou indirectement de l'usine Bessonneau. L'usine est en faillite dès 1967. Cette cessation d'activité représente une aubaine pour les promoteurs immobiliers car l'entreprise Bessonneau a une forte emprise foncière, à proximité du Palais de justice d'Angers. Il est donc décidé de raser l'usine et d'y construire des logements privés et sociaux. Vincent Veschambre parle d'acharnement : « le petit peu qui restait est progressivement effacé, le château de famille est détruit, le tombeau familial a même failli disparaître ». Pourquoi un tel acharnement ? Jacques Bouvet, historien local, avance un certain nombre d'arguments. Selon lui, en plus de mal payer ses salariés, le traumatisme de la fin d'une entreprise, la légende noire de la guerre (Bessonneau ayant collaboré pendant la seconde guerre mondiale) et la réputation de mauvaises filles des ouvrières font que l'« empire » Bessonneau n'a pas laissé de bons souvenirs aux habitants d'Angers.

Pourtant dès les années 1980, « la mémoire ressurgit avec des expositions sur le travail du chanvre, sur l'usine Bessonneau, et même un projet d'éco-musée est évoqué ». En 2005, une société savante locale monte une exposition qui connaît

un succès fou. Pourtant, il est trop tard car il ne reste quasiment plus rien de l'époque Bessonneau. Pour Vincent Veschambre « on ne peut même pas soupçonner une tradition industrielle à Angers. Il ne reste que des miettes, que peut-être un parcours d'interprétation pourra valoriser ». Ainsi, le Plan local d'urbanisme (Plu) d'Angers a été cassé pour non prise en compte du patrimoine.

### **... COMME MATRICE DE LA GESTION DES HÉRITAGES INDUSTRIELS**

À l'inverse de Nantes où des opérations de reconversion ont servi d'exemples, c'est la démolition de l'usine Bessonneau qui a fait figure de modèle à suivre à Angers.

Ainsi, l'usine de parapluies Lafarge, « le plus beau témoin du patrimoine industriel de la ville » selon les chercheurs de l'Inventaire, a elle aussi été démolie en 1984, sans véritable mobilisation locale. Les abattoirs de la Ville, qui dataient de 1910, ont connus le même sort. Occupant une position stratégique, et ne mobilisant pas l'attention de la population, ils ont été détruits très vite après leur fermeture en 1970. Aujourd'hui, il ne reste qu'une horloge, que Vincent Veschambre qualifie d'« artéfactualisation », de cet « ensemble monumental d'une qualité indéniable » (Drac).

Enfin, Vincent Veschambre fait remarquer le rôle très symbolique des cheminées d'usine et note qu'il n'y a plus une seule cheminée d'usines à Angers, les dernières ayant été démolies en 2004. Ces démolitions sont emblématiques de l'« acharnement » d'Angers vis-à-vis de son passé industriel.

### **LES ALLUMETTES DE TRELAZÉ : ENTRE PROLONGEMENT ET INFLEXIONS DES PRATIQUES**

La fabrique d'allumettes emploie, depuis 1863, une main d'œuvre féminine dans un bâtiment à l'architecture d'ingénieur (années 1920 et en béton). Fermée à partir de 1981, l'usine est rachetée en 2007 par Le Toit angevin, le bailleur social local. Le nouveau propriétaire commence par démolir les cheminées mais ressentant tout de même le besoin de se justifier, il avance l'argument du danger qu'elles représentent. Vincent Veschambre explique qu'une fois les cheminées rasées, ce sera plus difficile après pour argumenter en faveur de la sauvegarde du site. Parmi trois associations, celle de la « Rêverie des allumettes », menée par des artistes, mobilise la population avec des réunions publiques. La deuxième campagne de démolition prévoit la destruction des grandes halles. À ce moment, les associations tentent de s'opposer physiquement à la démolition mais elles échouent et font appel à la Drac : un inspecteur du ministère de la Culture vient sur place pour confirmer l'importance de ce site labellisé « Patrimoine 20<sup>e</sup> siècle ». En août 2010, le bailleur signe un protocole qui reconnaît la « grande qualité architecturale du site et la forte valeur symbolique mémorielle du lieu » et pose un moratoire sur ce site. La victoire est relative car il s'agit de la dernière grande usine de l'agglomération angevine. Le nouveau Plu en cours de réalisation permettra de savoir s'il y a une véritable inflexion de la politique patrimoniale communale.

Compte-tenu des difficultés à assumer la transmission du patrimoine industriel à Angers, Vincent Veschambre conclut sur l'idée nécessaire de penser conjointement patrimoine matériel et patrimoine immatériel.

## COMMENT FAIRE VIVRE « L'ESPRIT DES LIEUX » DANS UN PROJET URBAIN ? EXEMPLE D'UNE DÉMARCHÉ EN COURS AU CARRÉ DE SOIE

**Catherine Foret**, géographe et sociologue indépendante, est missionnée par la Direction de la prospective et de la stratégie d'agglomération du Grand Lyon pour mener la démarche « l'esprit des lieux » sur le territoire du Carré de Soie (Vaulx-en-Velin/Villeurbanne).

« L'esprit des lieux » est une démarche ambitieuse qui réunit un grand nombre d'acteurs locaux : des associations, des services de plusieurs villes, des institutions culturelles, des chercheurs, des artistes, des concepteurs urbains et des acteurs économiques. Cette démarche en cours vise à prendre en compte et faire vivre de manière originale l'esprit des lieux dans le projet urbain. Elle rappelle qu'il est rare que le projet de requalification urbaine coïncide, comme ici, avec le travail de mémoire, qu'ils sont le plus souvent en décalage.

### LE TERRITOIRE DU CARRÉ DE SOIE

Le Carré de Soie compte 500 hectares à cheval sur deux communes de l'Est de l'agglomération lyonnaise, Villeurbanne et Vaulx-en-Velin. Ce territoire est en cours d'aménagement depuis les années 2000. Il est marqué par une aventure humaine et industrielle exceptionnelle, emblématique de l'histoire industrielle de l'agglomération lyonnaise.

Le Carré de Soie abrite une grande usine du groupe Gillet, l'usine Tase entourée d'un système urbain intégré de type paternaliste, avec des cités ouvrières sur le modèle des cités-jardins. En 1980, l'usine ferme et, depuis cette date, le site entre en déshérence pendant 20 ans. À partir des années 2000, le site est repris par l'urbanisation quand la voie ferrée de l'ancien chemin de fer devient voie de tramway. Un pôle multimodal est aussi construit, remplaçant brutalement ce site dans une centralité, et le Carré de Soie prend du coup de la valeur. Quand un centre commercial vient s'implanter au nord de ce territoire, sans aucune concertation avec les collectivités et associations locales, se pose la question d'un vrai projet urbain concerté. Pour y remédier, un urbaniste en chef, Bruno Dumetier de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise, est nommé en 2004 à la tête de ce projet urbain. Depuis, l'usine Tase a été rachetée par un promoteur privé et une aile du bâtiment a déjà été détruite, malgré l'implication d'un certain nombre d'associations locales, regroupées dans le collectif du Cercle de la soie rayonne. Pourtant, la requalification du site est toujours en débat bien que l'usine soit labellisée « Patrimoine du 20<sup>e</sup> siècle » et que sa façade soit en instance d'inscription à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis 2009. Aucune mise en valeur n'est encore prévue bien que la non-démolition soit assurée. Les associations ont déposé un recours contre les permis de construire du promoteur.

Catherine Foret reconnaît une évolution avec une « conscientisation de plus en plus large de la valeur patrimoniale du site dans l'agglomération grâce au travail des militants associatifs ». Elle situe la démarche de « L'esprit des Lieux » dans un « moment où les associations font alliance avec milieu intellectuel pour obtenir une plus large audition et passer d'un discours mémoriel à un discours historique, de passer des mémoires de l'entre-soi à une histoire reconnue plus largement par la population ».

## PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE « L'ESPRIT DES LIEUX »

En 2007, une étape très importante est engagée : deux vice-présidents du Grand Lyon, Gérard Claisse (en charge de la Participation citoyenne) et Gilles Buna (dédié à l'Urbanisme et au cadre de vie), décident d'engager une démarche patrimoniale sur le site du Carré de Soie.

D'une part, le Grand Lyon commande à l'Agence d'urbanisme un diagnostic patrimonial sur l'ensemble du secteur. Ce rapport paraît en 2008. D'autre part, Jean-Paul Bret, maire de Villeurbanne et vice-président du Grand Lyon en charge de la politique « Métropole des savoirs » demande à la direction de la prospective et du dialogue public un travail sur les mémoires sociales du territoire. Catherine Foret est donc en charge de ce deuxième travail. La démarche de « L'esprit des lieux » est donc placée sous l'égide de cette politique « Métropole des savoirs ». En 2008, la commande institutionnelle présente des objectifs très classiques : « s'appuyer sur la mémoire des habitants pour valoriser l'image du territoire, renforcer la cohésion sociale entre anciens et nouveaux habitants, favoriser l'appropriation du projet urbain, éviter que les habitants ne le subissent et faciliter l'accueil des nouveaux habitants. » Le terme de « marketing territorial » était aussi associé à cette commande. Pour Catherine Foret c'est « autant d'objectifs qui ont été reformulés au fil des réunions d'un comité de pilotage de cette démarche qui regroupait chercheurs, représentants des deux communes et du Grand Lyon, des institutions culturelles, tous ces acteurs entretenant des liens à différents niveaux avec les associations qui restaient mobilisées contre le projet urbain pensé initialement».

Pour Catherine Foret il s'agit de comprendre comment est-on passé d'un travail de mémoire classique à une démarche d'« esprit des lieux » beaucoup plus complexe ? Elle souligne les inflexions les plus importantes ayant été apportées à la commande initiale :

- Ne pas s'appuyer seulement sur la mémoire des habitants mais sur l'ensemble des ressources disponibles sur l'histoire du lieu, à la fois « savoir » savant et « savoir » populaire. Concrètement, il s'agit de passer d'un discours mémoriel à un discours historique.
- Ne pas concevoir cette démarche uniquement comme micro-locale mais la replacer dans l'histoire industrielle, économique et sociale de l'ensemble de l'agglomération lyonnaise.
- Passer des notions de mémoire et de patrimoine à celle d'« Esprit des lieux ». L'idée est de prendre en compte toutes les caractéristiques de ce territoire, notamment celles qui le font se distinguer des autres. Il faut élargir les thématiques au patrimoine naturel, par exemple pour que l'« Esprit des lieux » soit support d'avenir en tenant compte du vécu de ce territoire.
- Travailler à la mise en récit de l'« Esprit des lieux » et plus particulièrement à sa représentation pour favoriser sa transmission et sa diffusion. Le but est de créer un bien commun à la population, une ressource à l'usage de tous les acteurs (habitants, collectivités locales, associations, entrepreneurs).
- Réfléchir sur les conditions dans lesquelles on pourrait insuffler cet « Esprit des lieux » dans le projet urbain en train de se faire.

## LES RÉALISATIONS DE LA DÉMARCHE DE L' « ESPRIT DES LIEUX »

Catherine Foret reconnaît que la démarche de l' « Esprit des lieux » est totalement empirique et intègre successivement les enjeux portés par les divers acteurs. Les initiatives prises par les associations ont entraîné des actions du côté du Grand Lyon et des municipalités concernées. Ainsi, on se retrouve dans une situation où les actions et paroles des « acteurs faibles » (expression de la sociologue américaine Saska Sassen) deviennent institutantes. Ainsi, le Grand Lyon a intégré ce site dans un réseau métropolitain qui proposait des visites à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.

Pour Catherine Foret, reste les problèmes soulevés par Amélie Nicolas « une fois l'institutionnalisation réussie des mémoires et du patrimoine, il y a de nouvelles questions qui se posent comme la dépossession des anciens ouvriers ou habitants de leur territoire ou de la mémoire au profit des nouveaux acteurs ou habitants. »

Pour le moment, Catherine Foret a effectué un inventaire de toutes les productions historiques et mémorielles existant sur ce territoire. Elle a effectué une mise en récit de l'histoire facilement accessible par le grand public à travers des supports comme une frise chronologique, une cartographique, une exposition et une mise en lumière thématiques sous la forme de 10 points de l' « Esprit des lieux ». En parallèle, la mission du Carré de Soie a passé une commande d'étude comparative à l'Agence d'urbanisme afin de s'inspirer des meilleurs exemples internationaux de prise en compte de l' « Esprit des lieux » dans un projet urbain.

La démarche aboutit actuellement à une situation où il faut convaincre les collectivités de travailler à partir de la trame de site industriel. Pour Catherine Foret, nous sommes dans une « phase où la coproduction des savoirs aboutit à un édifice cumulatif qui nécessite de nouvelles démarches, qui elles-mêmes suscitent de nouveaux débats ». La dernière étape de cette démarche concerne la mise en place d'ateliers, constitués de militants associatifs, de représentants des deux communes, de promoteurs immobiliers, de professionnels de l'aménagement territorial, d'habitants et d'entrepreneurs locaux pour chercher de la créativité dans le projet urbain. La première phase de concertation a été « effervescente », la seconde, actuellement en cours, est plus concrète : il s'agit de réfléchir dans quelles mesures mettre en place les projets évoqués en première séance.

Ce travail doit aboutir à l'élaboration d'un référentiel d'actions (qui devrait être publié en février 2011) qui vise à faire entrer cette démarche patrimoniale dans le projet urbain concomitant. Ce document a pour but de servir pendant les vingt ans à venir de fil conducteur pour tous ceux qui habitent ou travaillent sur ce territoire.

Pour conclure, Catherine Foret rappelle que « la finalité de ce travail est de produire un morceau de ville qui soit différent, qui prenne en compte l'histoire du lieu, qui soit habitable au sens fort du terme ».

# SÉANCE DE DÉBAT AVEC LA SALLE

Un membre de l'auditoire prend la parole pour mettre en garde les associations contre l'effondrement de la façade de l'usine Tase, qui pourrait servir les intérêts du promoteur immobilier. Il insiste sur l'ambiguïté du nom des associations et du centre commercial se nommant « Carré de Soie ».

Catherine Foret lui répond qu'elle, et le groupe de travail qu'elle réunit, ont bien conscience de la situation foncière de ce territoire. Le marché immobilier étant en hausse, il ne permet pas des acquisitions foncières nécessaires à la sauvegarde de l'usine Tase. Concernant le second point, Catherine Foret parle « d'usurpation » de nom, ceci démontrant quand même qu'une identité de ce territoire est en train de se forger.

Amélie Nicolas demande à Catherine Foret qui la mandate pour ce travail, et demande sa position en tant que sociologue dans cette démarche.

Celle-ci lui rappelle qu'elle est missionnée par la direction de la prospective de la Communauté urbaine de Lyon. Quant à sa formation, elle lui fait prendre conscience d'une réunion remarquable et d'une rare intelligence de tous les milieux (associatifs, services techniques des municipalités, universitaires...) dont les participants se défient de faire différemment en tenant compte des limites que les autres expériences ont démontrées.

Joëlle Gianetti, Présidente de l'association « Vaulx-Carré de Soie », revient sur l'intervention de Vincent Veschambre, notamment lorsqu'il insistait sur le besoin de conserver des traces matérielles pour faire vivre la mémoire ouvrière. Elle rappelle que l'association « Vaulx-Carré de Soie » a ressenti ce besoin et a donc déposé une demande de classement à la Drac concernant l'usine Tase et ses cités. Vincent Veschambre lui répond que cette action était nécessaire car « le patrimoine immatériel ne me parle pas car au fond les savoir-faires, la gastronomie s'incorporent dans des gestes, dans des matériaux ».

# CONCLUSIONS DE LA JOURNÉE

**Eddie Gilles di Pierno**, président de l'association Patrimoine Rhônalpin, conclue cette journée d'échanges. Bien que son association traite de l'ensemble des champs patrimoniaux, Eddie Gilles di Pierno se dit surtout sensible au patrimoine industriel, vecteur commun de la région Rhône-Alpes : « c'est l'industrie, et notamment l'industrie textile, qui est le socle commun des huit départements de notre région ». C'est à travers ce constat que Patrimoine Rhônalpin a pris l'initiative de créer l'année prochaine une commission sur le patrimoine industriel régional.

Puis, Eddie Gilles di Pierno revient sur l'actualité régionale du patrimoine industriel. Il annonce la démolition de la maison de filature de Bourgoin-Jailleux et la fermeture de la cuivrierie de Cerdon dans l'Ain qui, malgré plus d'un million et demi de visiteurs depuis 1980, est promise à une destruction. Cette actualité récente soulève donc des questions. Pour le président de Patrimoine rhônalpin, le patrimoine industriel n'est pas conservé car il n'a pas encore acquis ses « lettres de noblesse », nécessaire à sa conservation et sa valorisation. La situation est encore plus préoccupante en ce qui concerne la mémoire ouvrière. Eddie Gilles di Pierno revient sur les interventions de la seconde table-ronde. Pour lui, le cas de l'île de Nantes, présenté par Amélie Nicolas, démontre qu'il y eu prise en compte du patrimoine industriel quand « la mémoire ouvrière a été notabilisée », à l'image des salines d'Arc-et-Senans qui ont été reconnues patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco « quand on a gommé la mémoire ouvrière du projet de valorisation du site ».

La situation d'Angers évoquée par Vincent Veschambre rappelle à Eddie Gilles di Pierno celle du 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, où a eu lieu récemment la démolition des cheminées de l'hôpital Édouard Herriot, construites par l'architecte Tony Garnier. Cette destruction est survenue alors que ces cheminées étaient inscrites et classées au titre des Monuments historiques. Ces démolitions « symptomatiques » des cheminées visent « à gommer dans le paysage urbain lyonnais toutes traces d'industrialisation ».

Enfin, le président de Patrimoine rhônalpin tient à saluer l'action et la mobilisation du collectif d'association du Cercle de la soie rayonne sur le territoire de l'Est lyonnais. Pour Eddie Gilles Di Pierno, « leur mobilisation est un exemple pour nombre de villes de Rhône-Alpes où des militants associatifs se mobilisent ». Pour conclure, il insiste sur la nécessité de travailler sur l'ensemble du territoire de la région Rhône-Alpes pour une mise en valeur globale du patrimoine industriel textile, et de la mémoire ouvrière qui lui est attachée.

**Xavier de la Selle** conclut cette journée en remerciant l'ensemble des intervenants et des participants. Il informe les personnes présentes du prochain temps fort du Rize qui sera consacré au patrimoine industriel villeurbannais, à travers une exposition *Villeurbanne, la laborieuse ?* et des animations (rencontres, explorations urbaines). Il donne rendez-vous à l'assemblée en février 2011 pour découvrir cette manifestation et pour connaître le résultat de la démarche « L'esprit des lieux », conduite par Catherine Foret.

